

Madame la Présidente,
Madame la Conseillère départementale,
Monsieur le Conseiller départemental,
Monsieur le Maire de Cachy,
Monsieur le représentant de la gendarmerie de Corbie,
Mesdames et Messieurs.

Oui, j'ai dit Madame la Présidente pour accueillir notre députée Barbara Pompili. Car rappelons nous : en janvier 2012, nous avons accueilli pour cette cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aux Gentelloises et Gentellois une citoyenne candidate ; en 2013 c'est en tant que députée que tu étais là et depuis tu es venue chaque année (à l'exception de 2015 où l'assassinat des journalistes de Charlie hebdo avait perturbé bien des agendas). Puis en 2017 c'est en ministre que nous avons le plaisir de te recevoir et en 2018 c'est une Présidente. Tu as été élue par tes pairs Présidente d'une des 8 commissions de l'Assemblée Nationale, la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire (les média ont même parlé d'une autre Présidence pour toi ; celle de l'Assemblée nationale. Tu m'as dit alors que tu avais fait passer le message que tu préférerais rester députée de circonscription (de circo comme tu dis). C'est donc une députée de proximité que nous avons gardée. Tu as donc abandonné ton secrétariat d'état à la biodiversité mais comme tu me l'as confié au moment de la nomination du premier gouvernement Macron/Philippe : « être remplacée par Nicolas Hulot... ça va ». Ta présence à Gentelles est régulière lors de nos manifestations – et il en est de même pour nos Conseillers Départementaux – merci à vous. Au cours de cette année 2017 tu es aussi venue fin février dans cette salle participer à une réunion d'informations sur l'intérêt à agir pour la biodiversité en expliquant la loi sur ce sujet que tu as fait voter (*et par une tradition française, on peut dire la loi Pompili*) pour les maires et élus de la communauté de communes.

Eh oui, 2017 a vu plusieurs élections se dérouler et il faut noter que la participation à Gentelles a été largement supérieure aux moyennes régionales et nationales (pour le premier tour des élections Présidentielles, 89% de votants à Gentelles contre 76 % en France ; pour les élections législatives, 62% de votants à Gentelles contre 49 % en France). Comme habituellement, nos résultats ont été les reflets des tendances nationales. Ces résultats ont réjoui certains, d'autres ne l'ont pas été ; c'est la règle de la démocratie.

Chaque année j'essaie de donner un thème local à cette intervention de début d'année. Pour celle ci je me permettrai quelques réflexion sur le « **c'est quoi vivre à Gentelles ?** » au moins tel que votre conseil municipal sous ma conduite le voit. C'est en effet, je crois, le rôle d'un Maire que d'organiser le « vivre ensemble ». Et un vivre ensemble dans la République, pour le bien de chacun, dans sa diversité.

Notre volonté par les actions de votre municipalité et de celles du personnel communal est d'agir pour le service à la population et rendre la vie des gentellois(e)s agréable. Nous ne voulons pas Gentelles comme un village dortoir et de nombreuses activités y sont proposées. Cette année nous avons implanté des panneaux aux entrées du village pour vous les rappeler par affichage. Grâce à l'investissement d'Evelyne et Daniel Cappe qui assurent le collage des affiches et leur nettoyage (merci à eux deux) vous pouvez constater qu'ils sont le plus souvent utilisés... il se passe toujours quelque chose à Gentelles ! Merci aux associations et en particulier à l'ABCD Gentelles pour toutes les animations qu'elles proposent. Ces associations savent qu'elles peuvent trouver un soutien et une aide pour leurs activités auprès de la municipalité...dans la mesure du possible. La municipalité vous propose aussi régulièrement des animations, soirées culturelles ou alimentaires et vous nous faites le plaisir d'y être souvent en nombre. J'en profite pour remercier ici les bénévoles du CCAS et du Comité des fêtes qui permettent ces moments de rencontres toujours sympathiques.

Toujours dans cet esprit de service, notre budget est tourné sur l'amélioration de la vie au quotidien au village, vers des investissements pour les enfants des écoles, vers une amélioration du cadre de vie. Pas ou peu de dépenses d'apparat chez nous, et quand une réalisation achetée

se révèle trop chère, nous la réalisons nous-mêmes avec beaucoup de bricolage ; cela permet d'en faire plus.

Vous le savez, le budget communal est de plus en plus contraint suite aux baisses des dotations et subventions, aux transferts de compétences plus ou moins compensés vers les communes. Soyez assurés que malgré ce contexte l'impossible se fera en 2018 comme en 2017 et pour les miracles nous demanderons quand même 48 heures de délais.

Ceci est possible grâce au dynamisme de votre Conseil municipal ; ses membres sont la vie de la commune et sachez que je travaille en totale **confiance** avec les adjoints et les employés communaux qui assurent au quotidien la mise en place de nos décisions.

Je citerai quelques exemples pour illustrer ces propos :

À l'école, cette année, un nouveau vidéo projecteur interactif a été installé et des travaux d'entretiens réguliers sont réalisés pour maintenir l'ensemble accueillant et nous maintenons par l'intermédiaire du SISO une aide importante aux voyages des enfants proposés par leurs professeures. Ainsi, on y travaille mieux et les enfants progressent. Un système d'accès aux bâtiments communaux et à l'école par visiophone sera posé. Ce sera peut-être moins pratique qu'avant mais c'est une obligation imposée dans le cadre d'un PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sécurité) imposé dans les ERP (Etablissement Recevant du Public) après les nombreux attentats qui ont meurtri notre pays.

Toujours dans les obligations, que nous comprenons, mais qui impactent fortement le budget de la commune, je citerai la mise en application de notre Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Les toilettes de l'école ont été reconfigurées et celles de l'espace Maintenon adaptées. Il y a eu beaucoup d'autres travaux plus limités dans ce cadre ; ils continueront en 2018. J'en profite pour remercier Christophe Dumenil réalisateur de beaucoup de ces travaux qui certes a fait le travail pour lequel il est rémunéré mais qui a régulièrement donné un conseil, donné un coup de peinture en plus, amélioré la finition du travail fait même si ce n'était pas au devis et tout cela sans supplément. En 2018, d'autres travaux de remise à niveau, très gourmands en budget, devront être réalisés en particulier dans l'électricité de nos établissements publics qui ne sont plus aux normes pour certains. C'est une nécessité.

En septembre il y a eu retour pour les enfants des écoles (et leurs professeures !) à la semaine de 4 jours et l'abandon des TAP (*vous vous rappelez, les Temps d'Activités Scolaires*) comme voulu par le Conseil d'Ecole. Nous aurions pu en profiter pour réduire les temps d'accueil des enfants et du temps de présence du personnel encadrant titulaires. Dans un contexte financier difficile cela aurait allégé les dépenses du SISCO donc celles de la commune. Nous avons fait le choix de ne pas agir ainsi et en conséquence d'accueillir les enfants tout le mercredi. Les parents travaillant ce jour là apprécient. Nous avons choisi aussi de garder l'intégralité du temps de présence de l'ATSEM qui a donc plus de temps disponible pour ranger, nettoyer dans la maternelle. Par contre nous n'avons pas reconduit un contrat à temps très partiel de durée déterminée. Merci Christine Bourdet pour ton implication pendant les quelques années passées avec les enfants de Cachy et Gentelles : grâce à toi et aux gâteaux de tous les pays que tu leur as fait faire pendant les TAP, ils ont pu faire le tour du monde. Je remercie aussi Deborah et Christine Gaumet pour leur implication et l'ensemble de leurs qualités professionnelles. Grâce à elles, la fréquentation de l'ALSH (*la cantine – garderie*) a repris sa hausse ; et tout ceci dans la bonne humeur. Et je sais que les parents apprécient aussi beaucoup leur travail ; comme celui de Sylvie ou de Nathalie... (Nathalie, que l'on doit pouvoir qualifier de travailleuse détachée car venue de son lointain port d'attache... : Cachy). Comme on peut le constater, dans la mesure du possible nous asseyons de faire travailler les gens du village au village ; c'est bien normal.

Cette année a vu en août le départ en retraite d'un employé communal Jean Pierre (*qui nous fait le plaisir d'être présent ce soir*) ; nous n'avons pas encore procédé à son remplacement. Ce départ de Jean Pierre c'est moins de personnel présent dans le village avec tout ce qu'il y a à faire. Mais chacun peut agir pour garder notre village accueillant : un coin enherbé ou une poubelle renversée près de chez vous ou autre menu désagrément ? Deux solutions ; râler et dire que les employés communaux sont des fainéants qui ne font jamais rien et qu'à la municipalité ce sont que des bons à rien ... ou alors vous donnez quelques minutes de votre temps pour la

commune et le faite vous même. J'ai entendu comme vous il y a quelques jours lors d'autres vœux le 31 décembre à la télévision : demandons-nous chaque matin « qu'est-ce que je peux faire pour ... » ...*et je vais le transformer ici en « pour la commune »*. Je ne me prends pas pour J.F. Kennedy ni pour quelqu'un d'autre (Jupiter ?) en reprenant cette phrase et en l'adaptant mais ce qui est valable pour un pays doit l'être à notre échelle. C'est une application de la maxime : Penser globalement et agir localement que je vous propose ... D'ailleurs, l'année dernière, la ministre que tu étais Barbara tu nous disais « chacun peut et doit agir à son échelle pour le bien commun ».

Vous le savez, le gouvernement a annoncé une diminution du nombre des d'emploi aidés. Certaines communes ont été très affectées par ce choix. A Gentelles, l'impact a été moindre. Nous avons l'habitude de garder et de titulariser les employés donnant satisfaction. Cela coûte peut-être plus cher à court terme mais comme l'avait fait mon prédécesseur, j'ai bien l'intention, et le conseil municipal est sur la même longueur d'ondes de continuer ainsi et de ne pas renvoyer une personne une fois son temps de contrat aidé achevé. Je sais que Barbara n'est pas très fan de cette mesure de réduction des emplois aidés, mais, par solidarité majoritaire, si vous avez des questions à lui poser tout à l'heure sur ce point, elle vous en expliquera les raisons. *Et je sais que quelques uns d'entre vous ont des questions sur la politique gouvernementale à te poser Barbara ; ne te sauves pas trop vite tout à l'heure.*

J'ai lu il y a quelques semaines les résultats d'une enquête indiquant que la qualité de vie recherchée par les picards c'est avoir des lieux où se promener, respirer... c'est ce que nous avons voulu et décidé bien avant les résultats de cette enquête et que nous avons réalisé cette année. Comme annoncé, il s'agit d'un lieu ouvert à tous, où chacun, des plus jeunes aux plus âgés pourra aller de promener, faire du sport, se ressourcer... qui vous attend. Ce site est bien entendu déjà ouvert et fréquenté ; nous en ferons l'inauguration officielle dans quelques mois (probablement le 31 mars après la chasse aux œufs de Pâques). **Quelques dia pour ceux qui n'y sont pas encore passés.**

Notre village a aussi une notoriété locale grâce à la bibliothèque de rue inaugurée en 2016. Plus d'une fois, à l'occasion de rencontres diverses, disant que j'étais de Gentelles on m'a dit « je connais, c'est là où qu'il y a une bibliothèque libre. Et celle là, elle est bien tenue ». Je sais qu'elle est beaucoup utilisée, tant mieux ! Merci en particulier à Evelyne Cappe qui passe chaque jour ou presque pour ranger et ordonner les livres proposés à tous. Et cette bibliothèque de rue a sa vie propre ! Nous n'avons par exemple pas prévu de rayon livres pour enfants ou de revues... ils se sont faits tout seul par vos apports spontanés.

Je laisserai Bruno qui en a été le maître d'œuvre présenter dans quelques minutes le concours communal des maisons fleuries que nous avons lancé cette année ainsi que les résultats (*confiance, cela préfigure notre probable inscription au concours des villages fleuris*). Pour avoir participé au jury qui a parcouru les rues du village le 11 juillet, je dois dire que nous avons tous été surpris du grand nombre de maisons dont nous avons pu remarquer avec quels grands soins les habitants enjolivent l'aspect extérieur de leurs maisons, avec ou sans jardin. Il faut faire l'effort de regarder ; certaines habitations, nous passons tous les jours devant, on voit bien qu'il y des fleurs... mais si l'on fait attention, il y en a souvent à profusion, ordonnées, bichonnées, mises en scènes... Bravo à tous. Seulement 5 maisons avaient été inscrites dans ce concours, bien d'autres auraient pu/auraient l'être.... Nous avons fait quelques photos des maisons primées mais aussi d'autres maisons qui auraient du concourir... Ce sera peut-être pour cette année. Ce concours que nous avons initié localement entre dans notre objectif d'avoir un village agréable à vivre, dans le respect de normes environnementales imposées mais ces normes nous les avons devancées. C'est ainsi que dans le règlement de ce concours on trouve : « Il est recommandé aux candidats de privilégier le jardinage raisonné. Je cite : « diversité des végétaux, usage de plantes locales, entretien sans produit phytosanitaire, arrosage mesuré. » Nous avons pu constater que c'est ce que vous faites. Ne pas empoisonner son environnement comme ne pas empoisonner l'esprit de l'homme, ce « roseau pensant », tout ce que l'on engage dans ces deux domaines, c'est de l'investissement d'avenir.

Un point noir dans le bien vivre à Gentelles. Les nombreuses incivilités que nous pouvons déplorer. Certaines relèvent même d'un autre qualificatif que « incivilité » (vols, cambriolages, voitures abimées, trafics divers...). Les signalements à la gendarmerie sont faits systématiquement pour celles là et ils ne sont heureusement pas trop nombreux. Ici je veux plutôt parler de ce qui nous impacte au quotidien : des dégradations régulières sur le mobilier urbain, du bruit gênant venus des voisins... La réponse que nous avons essayé d'y apporter en plus de nos efforts éducatifs : le dispositif Participation citoyenne. Malheureusement personne ne s'est porté volontaire pour être le relais de cette opération au côté de la gendarmerie sous pilotage par le Maire. Il n'est pas trop tard.

Je continue dans les nuances de gris du vivre à Gentelles... et heureusement il n'y en aura pas 50 !

Cartago est delenda (*pour les moins latinistes d'entre nous je traduis Carthage doit être détruite*). Cette expression latine est attribuée à Caton l'ancien, empereur romain qui prononçait cette formule à chaque fois qu'il commençait ou terminait un discours devant le Sénat romain quel qu'en fût le sujet pour rappeler sa volonté de détruire cette cité d'Afrique du nord qui a résisté des années aux armées romaines. L'expression s'emploie aujourd'hui pour parler d'une idée fixe, que l'on poursuit avec acharnement jusqu'à sa réalisation. Peut-être avez vous deviné, comme chaque année, je vais donc vous parler... de nos panneaux photovoltaïques ! Même si concrètement ils ne sont toujours pas raccordés, qu'ils ne produisent pas d'électricité propre, que la revente de cette énergie produite ne vient toujours pas abonder le budget communal, les choses avancent. Quand en verrons-nous le bout ? L'année dernière je vous avais dit que nous avions malheureusement contractualisé avec un escroc, cela se confirme ; il a depuis organisé sa faillite, changé de domiciliation bancaire sa société.... Le trésor public à notre demande a cherché à récupérer les sommes indument versées pour un travail non fait ; pour l'instant en vain. Y arriverons-nous ? Madame la trésorière de Corbie parle elle-même d'escroquerie. Nous poursuivons en parallèle d'autres voies pour les faire fonctionner, mais la rentabilité en sera nécessairement diminuée. *Merci Monsieur Delhay.*

La commune fait partie de la Communauté de Communes du Val de Somme et vous qui lisez attentivement les comptes-rendus du Conseil Municipal, savez tout ce que nos réalisations et actions qui améliorent la vie de chacun au quotidien doivent à cette mutualisation de moyens qu'est la communauté de communes. Même si, je suppose que la plupart d'entre vous le savent grâce à un article paru dans le Courrier Picard, nous perdons l'un de nos représentants à cette institution. Et vous avez pu lire avec quelle vigueur Cécile a réclamé dans cette instance de pouvoir continuer à donner de son temps bénévolement pour le bien de tous. Monsieur le Préfet ne l'a pas entendue, c'est bien dommage.

Dans les actions de notre com de com donc, je citerai par exemple :

La réfection totale de route vers Blangy-Tronville sur la partie de Gentelles.

La TEOMi. *Chacun se rappelle la TEOMi (la taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères avec le petit i qui doit tout changer)*. Elle est maintenant fonctionnelle et la plupart d'entre nous avons joué le jeu et on vu leur facturé légèrement diminuer comme annoncé. Ce sont ainsi environ 1 000 tonnes d'ordures ménagères de moins qui ont été ramassées lors de cette première année pour nos 32 communes et donc 1 000 tonnes qu'il n'y a pas eu à les traiter ce qui coûte de plus en plus cher... sans parler de l'impact environnemental du stockage de ces déchets. En parallèle, le tonnage des apports en déchèterie a augmenté et là ces apports sont revendus. Je rappelle aussi qu'à la déchèterie de Villers-Bretonneux inaugurée cette année, il y a aussi une possibilité de dépôt d'objets en bon état qui sont repris grâce à un accord avec deux associations caritatives qui les redistribuent. Bel exemple de solidarité facile à faire vivre. Au bilan, le ratio d'OM par an et par habitant s'établit dans la val de Somme à 176kg d'om/hab/an contre une moyenne départementale de 278kg/hab/an et régionale de 262kg/hab/an ou encore nationale de 269kg/hab/an. Notre action volontariste porte ses fruits. Toujours sur le même sujet, le ramassage des déchets verts et encombrants a été supprimé cette année (certaines communes en bénéficiant encore). Là encore un report vers les déchèteries a pu être constaté. Ce sont ainsi 100 000 € d'économies qui ont été faites pour l'ensemble des 32 communes de CCVS (33

communes depuis quelques jours, la commune de Pont-Noyelles nous ayant rejoints). Cette somme pourra être réinvestie dans d'autres actions.

Cette année 2018 verra la poursuite de la mise en place du PLUi (est-il encore nécessaire de traduire cet acronyme : Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Il définira l'urbanisme de notre commune pour les 10 ou 15 ans à venir. Les contraintes nationales imposent une densification des habitats et imposent des contraintes très forte à l'extension sur des terres agricoles ; certains terrains constructibles dans le PLU actuel ne le seront peut-être plus ensuite. Cette élaboration du PLUi se traduit toujours par beaucoup de réunions collectives au niveau de notre communauté de communes pour le réaliser au mieux. L'objectif est une finalisation en 2019 et vous serez associés à ce processus par des réunions publiques en 2018 ou 2019. Dès cette année, la prise de compétence eaux pluviales a été prise ... mais à Gentelles les travaux d'entretien sont depuis longtemps faits au fur et à mesure et nous n'avons pas attendu un report sur le budget de la communauté de communes suite à cette prise de compétences... Bien sûr les travaux nécessaires à faire sont souvent lents à démarrer ; nous faisons au mieux avec les contraintes réglementaires.

Toujours en rapport avec notre communauté de communes, en 2018 c'est le centenaire de la fin de la première guerre mondiale ; de nombreuses animations et commémorations sont prévues ; à constater l'affluence que nous avons aux fêtes patriotiques dans le village, grâce en particulier au travail de sensibilisation des enseignantes que je veux remercier ici, je ne doute pas que vous serez attentifs à ces évènements.

Pour l'année à venir je vous promets que nous continuerons à agir pour vous faciliter la vie au village et la rendre agréable..... au quotidien.

Alors, au nom du conseil municipal rassemblé autour de moi je vous souhaite une bonne et heureuse année et une bonne santé à tous ou une rapide amélioration pour celles et ceux touché(e)s par la maladie.